

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 15 (1886)

Heft: 7

Artikel: Histoire de la pédagogie [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039841>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

séance. Lecture et discussion des conclusions des trois rapports. Approbation des comptes. Nomination du Comité. Choix du lieu de la prochaine assemblée. Propositions individuelles. — 1 heure. Banquet. — 4 heures. Course sur le lac en bateau à vapeur.

AVIS

Les sociétaires recevront avec le présent numéro du *Bulletin* les rapports sur les trois questions mises à l'étude, ainsi qu'une carte de légitimation donnant droit à la faveur de la demi-taxe de simple course sur les chemins de fer de la Suisse-Occidentale pour les 14, 15 et 16 juillet.

Les instituteurs de la Gruyère et de la Glâne, qui ne pourraient pas avec les chemins de fer faire la course en un jour, sont informés qu'ils trouveront en arrivant à Fribourg par le train à 7 h. 32 m. du matin des voitures pour les transporter à Morat pour l'ouverture de la séance. Ils seront reconduits à Fribourg à temps pour rentrer chez eux par le dernier train du soir. Ceux qui sont intentionnés d'utiliser ce mode de transport sont priés de s'annoncer d'ici au 13 juillet prochain à M. Collaud, instituteur à Fribourg, qui est chargé d'organiser ce service.

On pourra se procurer la carte de banquet avant le dîner pour le prix de 2 fr. 50, vin compris.

La course en bateau sur le lac coûtera 40 cent. par personne.



HISTOIRE DE LA PÉDAGOGIE

(Suite.)

§ 34. — A. H. FRANKE ET SON INFLUENCE EN PRUSSE

En Allemagne, l'opposition à l'éducation latine des savants s'accentuait de plus en plus en faveur de l'éducation populaire, et la conviction que la création d'écoles pour la classe indigente était une nécessité des temps, devenait toujours plus profonde.

Ces tendances se manifestèrent chez quelques hommes de cœur, qui restaient étrangers aux luttes des partis; ils se firent les protecteurs des délaissés; pleins d'une foi sincère et d'un dévouement à toute épreuve, ils posèrent comme base de toute éducation, la connaissance de Dieu, la piété, les bonnes mœurs: en un mot, la pratique de la religion.

Ces hommes furent désignés souvent sous le nom de *piétistes*, et formèrent une école spéciale à laquelle l'enseignement et l'éducation sont redéposables de beaucoup de bienfaits.

Dans leurs rangs, il faut compter en premier lieu Auguste Hermann Franke, né à Lubeck, le 22 mars 1663. Son père fut

appelé à Gotha, en 1666, par le duc Ernest, comme conseiller de justice. L'enfant y grandit sous une influence morale et religieuse, et il suivit les cours du gymnase. Plus tard, il étudia à Hambourg et à Leipzig les langues anciennes, entre autres l'hébreu ; puis il s'établit comme professeur à Leipzig, où il fit la connaissance du célèbre prédicateur de la cour de Dresde, Philippe-Jacob Spener. Des conférences de Franke sur la Bible soulevèrent maintes critiques ; il quitta Leipzig et se rendit à Lunebourg, en 1687.

La paix de son âme fut longtemps troublée par des doutes sur la religion, qui furent pour lui une source de cruelles angoisses. Il chercha des consolations dans la prière, et alors la paix rentra dans son cœur ; tous ses doutes s'évanouirent à jamais. Bientôt, il partit pour Hambourg, et il fonda dans cette ville une école populaire, dans laquelle il s'exerça dans la pratique de la patience et de la charité. Il put se convaincre qu'en général l'éducation de l'enfance et les méthodes étaient défectueuses et qu'il y avait des améliorations à introduire dans l'enseignement.

En 1690, Franke fut appelé à Erfurt comme prédicateur ; mais ses doctrines parurent suspectes ; il fut destitué de ses fonctions. Il se rendit à Halle : il fut appelé à professer le grec et les langues orientales à l'université qu'on venait d'y fonder (1691). Devant la maison du pauvre professeur, qui était en même temps pasteur du faubourg Glancha, se rassemblaient tous les jeudis une foule de pauvres. Franke les faisait, un jour par semaine, entrer tous dans sa demeure et il leur distribuait, avec le pain du corps, la nourriture spirituelle, en leur donnant l'instruction religieuse. En contact fréquent avec les classes populaires, il vit avec une tristesse profonde leur déplorable ignorance.

Il plaça dans sa maison un tronc pour les pauvres. Un jour il trouva la somme de 4 rixdales et 16 gros ; il s'écria alors, plein de joie : « Voici un magnifique capital avec lequel nous allons commencer quelque chose de bien ; je veux fonder avec cette somme une école pour les pauvres ! » Aussitôt il acheta des livres, il engagea un étudiant pour donner chaque jour quelques heures de leçons et ouvrit une école dans sa propre demeure. L'entreprise trouva secours et protection ; l'école s'accrut ; bientôt la maison du pasteur fut trop petite ; Franke loua une chambre dans le voisinage pour y établir une seconde classe. Ces modestes débuts donnèrent naissance à de grands établissements. Franke créa successivement un orphelinat avec une imprimerie, une librairie et une pharmacie ; une école primaire, une école latine et une école normale. Tous ces établissements se développèrent et ne cessèrent de prospérer jusqu'à la mort du fondateur, qui arriva en 1727.

L'unique reproche qu'il se soit attiré, dans le courant de sa vie laborieuse, c'est qu'il a toujours tenu beaucoup à la croyance et trop peu à un christianisme agissant. Cependant il répétait

souvent qu'un maître d'école chrétien doit être aussi zélé à implorer les lumières divines que s'il ne pouvait tirer aucun secours de ses propres forces intellectuelles.

Il trouva un protecteur très dévoué dans le roi de Prusse, Frédéric Guillaume I^r (de 1713 à 1740), et il lui donna des maîtres pieux et laborieux. Dans la création de nouvelles écoles populaires, il opposait à toutes les objections ces paroles : « Si j'améliore le pays sans former des chrétiens, cela ne sert de rien ! » Sous ce roi, il parut aussi une ordonnance du 28 septembre 1717 qui établissait les règlements des écoles de Prusse. Sous Frédéric-le-Grand (de 1740 à 1786), la sollicitude que l'on avait eue déjà pour les écoles de Prusse ne fit que s'accroître. Le conseiller consistorial Julius Hecker (mort le 29 juin 1768) élabora un règlement général pour les écoles populaires que le roi approuva le 12 août 1763 ; ce règlement peut, pour ce temps là, passer pour un modèle du genre, et être placé à côté du *Schulmethodus*. Les devoirs scolaires, les livres d'enseignement, le nombre des leçons, et le plan d'études pour l'été et l'hiver, etc., trouvent une place importante et régulière dans ce règlement. Il s'exprime ainsi sur la manière dont l'esprit chrétien doit régner dans l'école.

« Pour ce qui concerne le travail scolaire, les maîtres d'école se souviendront qu'ils doivent, avant tout, se préparer à la classe par une fervente prière, afin d'obtenir du Dispensateur de tous les dons la bénédiction divine, la sagesse et la patience ; ils devront demander particulièrement au Seigneur qu'il leur donne un cœur paternel et charitable pour les enfants qui leur sont confiés ; ils se persuaderont que, sans l'assistance divine de Jésus, l'ami des enfants, ils ne sauraient travailler avec succès à gagner le cœur de leurs élèves et à développer en eux ce qu'il y a de bons penchants.

« Les dimanches et jours de fêtes, les parents sont tenus d'envoyer les enfants au sermon, sous la garde du maître d'école, afin qu'ils se rendent à l'église en bon ordre. Là le maître doit avoir une place spéciale au milieu des enfants, afin de pouvoir, non seulement remarquer les absences, mais encore surveiller ceux qui sont présents et s'assurer qu'ils se conduisent convenablement, qu'ils prennent part à la prière et au chant et qu'ils écoutent le sermon, dont ils devront du reste faire un résumé. »

Nous dirons encore quelques mots de Franke au sujet de l'éducation et de l'instruction. « Il n'y a que l'homme vraiment pieux, disait-il, qui soit un digne membre de la société. Sans piété sincère, toute science, toute prudence, toute qualité intellectuelle est plus nuisible qu'utile, et on a toujours à en redouter l'abus. Lors même qu'un enfant ne serait pas aussi corrompu qu'un autre (ce qui provient d'une plus ou moins bonne éducation et de l'exemple), il aura cependant aussi en lui le germe du mal, aussi faut-il travailler à obtenir chez tous les enfants une

complète amélioration du cœur. La piété est utile à tous les genres de vie, à toutes les situations dans lesquelles l'homme peut se trouver ; elle n'exclut pas la prudence dans la conduite, mais cette prudence doit être dirigée par la religion.

« La jeunesse a besoin de plaisirs, de récréations.

« Dans tout enseignement, on doit considérer l'état futur de l'enfant. L'enseignement de la religion est le premier et le plus important ; on passera ensuite aux branches suivantes : lecture, écriture, calcul, ainsi qu'aux éléments d'autres sciences : histoire naturelle, géographie et histoire, instruction civique. »

Franke ne voulait pas que l'enseignement ressemblât à une conférence savante, mais qu'il se donnât sous forme de causerie simple et animée, au moyen de questions multipliées entre maître et élèves. Il recommande spécialement cette méthode lorsque les élèves sont jeunes.

Dans toutes les œuvres, dans tous les efforts de Franke, il y a des idées vraies pour le développement populaire et aussi pour les écoles réales. Ce que Comenius et Rattich ont désiré et préparé, a été réalisé par Franke. Plusieurs écoles primaires et réales furent fondées déjà en 1733. De l'école de Franke sortirent un grand nombre d'hommes d'école très actifs, parmi lesquels on compte Jean Rambach (1693-1735) et U. P. Busching (1724-1793). On mentionne aussi comme élève de Franke, Jos.-Fréd. Flattich (1713-1797), pédagogue habile.

Un employé supérieur amena un jour son fils à l'école de Flattich, disant à celui-ci que l'enfant était incorrigible. Flattich demanda au père quelles punitions il avait déjà infligées à son enfant. Le père répondit qu'il l'avait battu sans pitié. — Et quelle autre ? demanda Flattich. — Je l'ai enfermé pendant toute la journée. — Quelle autre encore ? — Je lui ai fait endurer la faim. — Et rien autre ? Là-dessus, le père impatienté demanda ce qu'il aurait encore pu faire à son enfant pour le châtier ? — Mais, dit Flattich, n'avez-vous pas prié pour votre fils ? Comme le père répondait négativement, Flattich déclara qu'il n'était pas surpris si l'enfant était incorrigible, qu'il voulait essayer lui-même ce que le père n'avait pas fait, que la prière est la chose principale en éducation.

(A suivre.)

A propos de l'enseignement par la nouvelle méthode de lecture et d'écriture

(Suite.)

II. LEÇONS PRATIQUES SUR LE PREMIER TABLEAU

Première leçon.

Le tableau représente un épi. Le mot épi servira donc de thème à la première leçon. Je commence par une petite leçon de choses.